

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 4-8 juin 2012

PROJETS DE PROGRAMME DE PAYS

**Point 8 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/2012/8/3

15 mai 2012

ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET DE PROGRAMME DE PAYS NÉPAL 200319 (2013-2017)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODB*: M. K. Oshidari tél.: 066513-3063

Attachée de liaison, ODB: Mme S. Izzi tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional de Bangkok (Asie)

RÉSUMÉ

Le Népal est sur la bonne voie pour atteindre la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, mais il demeure l'un des pays les plus pauvres et les moins avancés. En raison de l'instabilité politique, de la croissance économique limitée, de prix élevés et de catastrophes naturelles, 6,7 millions de personnes, soit un quart de la population, vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Les taux de pauvreté atteignent 42 pour cent dans les montagnes et 37 pour cent dans les zones de colline du centre-ouest et de l'extrême ouest.

Les taux de malnutrition sont élevés et 15 pour cent de la population est exposée à l'insécurité alimentaire: parmi les enfants âgés de moins de 5 ans, 41 pour cent souffrent d'un retard de croissance, 29 pour cent d'insuffisance pondérale et 11 pour cent d'émaciation.

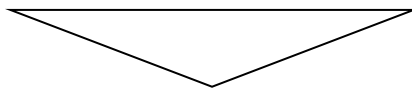
Le but de ce programme de pays est d'augmenter la résilience des communautés sujettes aux chocs et de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables. Ses objectifs sont les suivants:

- réduire la dénutrition des femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de 5 ans;
- augmenter l'accès des enfants à l'éducation préscolaire et primaire et améliorer la qualité de celles-ci;
- appuyer le rétablissement des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les communautés ayant subi un choc; et
- favoriser le développement de systèmes durables de sécurité alimentaire pris en charge par le pays.

Le programme de pays 200319 aide le Gouvernement à lutter contre l'insécurité alimentaire et se concentre sur les filets de sécurité dans les domaines de l'éducation, de la nutrition et du développement des avoirs productifs pour soutenir les moyens de subsistance. Le PAM renforcera aussi les institutions et les systèmes nécessaires à la définition de solutions nationales pour parvenir à la sécurité alimentaire.

Le programme est conforme à la stratégie du PAM pour le Népal (2010–2013), au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2013–2017) et aux plans de développement du Gouvernement. Il contribue aux objectifs du Millénaire pour le développement 1, 2, 3, 4, 5 et 7 ainsi qu'aux Objectifs stratégiques 3, 4 et 5

PROJET DE DÉCISION*



Le Conseil prend note du projet de programme de pays Népal 200319 (2013-2017) (WFP/EB.A/2012/8/3), lequel requiert 128 595 tonnes de produits alimentaires, d'un coût de 81 millions de dollars, ainsi que des transferts monétaires et des bons représentant 17,9 millions de dollars, soit un coût total de 215,3 millions de dollars, et autorise le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

1. Le Népal est sur la bonne voie pour atteindre la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015¹, mais il demeure un pays à faible revenu et à déficit vivrier et l'un des pays les moins avancés, qui figure au 157^{ème} rang sur 187 pays selon l'Indice de développement humain. Le revenu national brut par habitant s'élève à 1 160 dollars É.-U. Les femmes sont particulièrement défavorisées: pour ce qui est de l'indice d'inégalité de genre, le Népal figure au 113^{ème} rang sur 187 pays²; 45 pour cent des femmes seulement sont alphabétisées³.
2. L'atténuation de la pauvreté, sur laquelle se sont concentrés les responsables politiques pendant ces dernières décennies, a contribué à réduire de 17 pour cent le nombre des pauvres, mais sur une population totale de 26,6 millions d'habitants, 6,7 millions de personnes vivent encore au-dessous du seuil de pauvreté au Népal. La pauvreté est plus importante dans les zones rurales, atteignant 42 pour cent dans les montagnes et 37 pour cent dans les collines du centre-ouest et de l'extrême ouest³.
3. Une impasse politique de cinq ans a suivi la signature de l'accord de paix global en 2006, qui a mis fin à une décennie de guerre civile. La croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) du Népal a été inférieure à 4 pour cent pendant les trois dernières années⁴. Des grèves fréquentes ont interrompu l'activité économique et un tiers des hommes en âge de travailler a quitté le pays pour chercher un emploi à l'étranger: les envois de fonds – qui représentent plus de 25 pour cent du PIB – constituent la source de revenus la plus importante⁵.

Sécurité alimentaire et moyens de subsistance

4. Quinze pour cent de la population est exposée à l'insécurité alimentaire, avec une prédominance dans les zones de colline et de montagne du centre-ouest et de l'extrême ouest, où elle touche 900 000 personnes malgré une production céréalière excédentaire pour 2010/11. Dans de nombreuses régions, la production annuelle est suffisante pour couvrir les besoins alimentaires de base pendant trois à six mois⁶.
5. Une augmentation de 9,6 pour cent de l'indice des prix à la consommation au cours des deux dernières années a réduit le pouvoir d'achat⁷; l'inflation s'est accentuée en raison de la rareté des routes dans les zones rurales⁸. Dans certains districts des zones de colline et de montagne, le prix du riz paddy a dépassé occasionnellement de 185 pour cent celui qui prévaut dans la principale zone agricole du Népal⁹; pour les populations de ces régions, les marchés sont souvent à plus d'une journée de marche.

¹ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2011. *Rapport sur le développement humain*. New York.

² *Ibid.* L'indice d'inégalité de genre exprime le désavantage des femmes en termes de santé génésique, d'autonomisation et de marché du travail.

³ Bureau central de statistique. *Nepal Living Standards Survey III*, 2010-2011. Katmandou.

⁴ Ministère des finances népalais (2011). Voir: www.mof.gov.np

⁵ Banque mondiale. 2011. *Large-Scale Migration and Remittance in Nepal: Issues, Challenges, and Opportunities*. Washington DC.

⁶ PAM et *Khadya Surakshya Anugamam Pranali*. NeKSAP. (Système népalais de suivi et d'analyse de la sécurité alimentaire). 2011, *Nepal food security bulletins*.

⁷ Nepal Rastra Bank. 2010. Politique monétaire pour l'exercice 2010/11, Katmandou.

⁸ Il n'existe aucune route goudronnée dans la région de l'extrême ouest. Département des infrastructures et du développement des routes d'accès (DOLIDAR), 2011.

⁹ PAM et Ministère de l'agriculture et des coopératives. 2011. Fédération des chambres de commerce et d'industrie, Forum pour la protection des consommateurs. *Market Watch* (divers numéros).

6. L'agriculture est le secteur dominant mais aussi le moins productif de l'économie népalaise, qui emploie deux-tiers de la main d'œuvre mais ne produit qu'un quart du PIB¹⁰. Au cours de la dernière décennie, la part du budget allouée à l'agriculture a été de 3 pour cent voire moins, et l'appui des donateurs a diminué. La plupart des envois de fonds des migrants ne sont pas investis à des fins productives¹⁰. Les faibles investissements dans l'agriculture ont limité l'adoption de technologies et d'intrants, facteur qui, associé à la faible superficie de terres arables par habitant, a de graves conséquences sur la production alimentaire¹¹.
7. De faibles investissements dans l'agriculture entraînent une grande dépendance vis-à-vis des conditions météorologiques¹²: des conditions favorables ont permis à la production céréalière de dégager un excédent 2010/11¹³ tandis que, pour quatre des six dernières années, la sécheresse et les inondations ont contribué au déficit céréalière. L'augmentation prévue de l'intensité, de la fréquence et de la durée des phénomènes météorologiques extrêmes¹⁴ pourrait diminuer les rendements dans les régions vulnérables et augmenter les fluctuations des prix, les risques sanitaires et nutritionnels et la pénurie d'eau¹⁵. Le Programme national d'action pour l'adaptation au changement climatique indique que la sécurité alimentaire est l'un des secteurs les plus vulnérables à cet égard¹⁶.
8. L'Office népalais des produits alimentaires du Ministère du commerce et de l'approvisionnement est responsable de la stabilisation des marchés, de la gestion d'une réserve de sécurité alimentaire et de la vente de riz subventionné aux bénéficiaires. En 2009 et 2010, il a rendu disponibles 16 000 tonnes de riz; le déficit céréalière national était de 330 000 tonnes¹⁷. Moins de 12 pour cent de la population, bénéficient des systèmes nationaux de protection sociale appuyés par des transferts monétaires.

Santé et nutrition

9. La prévalence de la malnutrition reste élevée; 41 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance, 29 pour cent souffrent d'une insuffisance pondérale et 11 pour cent d'émaciation; la prévalence de l'émaciation n'a pas évolué depuis 1996¹⁸. La malnutrition chronique – ou retard de croissance – dans les zones de colline et de montagne du centre-ouest et de l'extrême ouest est très grave, avec une prévalence de 50 à 70 pour cent. L'anémie touche 46 pour cent des enfants de 6 à 59 mois et 35 pour cent des femmes en âge de procréer¹⁸, ce taux n'ayant guère changé au cours des cinq dernières années.

¹⁰ Banque asiatique de développement. 2011. *Nepal Agricultural Development Strategy: Draft Assessment Report*, Katmandou.

¹¹ Pour 50 pour cent des ménages, la superficie cultivable est de moins de 0,5 hectare. Banque asiatique de développement. 2011.

¹² PAM et Institut népalais de recherche pour le développement (NDRI). 2010, IPSR 106760, *Final Evaluation Report*, Katmandou.

¹³ PAM et Système népalais de suivi et d'analyse de la sécurité alimentaire (NeKSAP). 2011. *Nepal Food Security Bulletin*, numéro 32.

¹⁴ PAM. 2012. *Climate Risk and Food Security in Nepal*. (projet)

¹⁵ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). 2007. *Fourth Assessment Report*. Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press.

¹⁶ Ministère de l'environnement. 2010. *National Adaptation Programme of Action to Climate Change*. Katmandou.

¹⁷ Ministère de l'agriculture et des coopératives. 2009/2010. *Statistical Information on Nepalese Agriculture*. Katmandou

¹⁸ Ministère de la santé et de la population. 2011. *National Demographic Health Survey (NDHS) 2011*. Katmandou.

10. Seulement 18 pour cent des enfants naissent dans un centre de santé et 19 pour cent uniquement des accouchements sont assistés par des accoucheurs qualifiés¹⁹. La mortalité maternelle représente 11 pour cent des décès de femmes en âge de procréer²⁰.

Éducation

11. Pour l'éducation de base, le taux de scolarisation a augmenté de 87 pour cent, avec un rapport de 99 filles pour 100 garçons²¹, mais l'accès à une éducation de qualité reste un défi: 30 pour cent des enfants abandonnent l'école avant de terminer la 8^{ème} année, 21 pour cent redoublent la 1^{ère} année et 6 pour cent la 8^{ème} année. Les groupes défavorisés et minoritaires atteignent traditionnellement de faibles niveaux d'instruction; chez les Dalits, les taux de scolarisation ne sont que de 22 pour cent dans le primaire et, dans le secondaire, de 15 pour cent au premier cycle, de 11 pour cent au deuxième cycle et de 7 pour cent au dernier cycle.
12. L'enseignement préscolaire améliore le développement infantile et l'efficacité de l'éducation de base, mais 54 pour cent seulement des enfants inscrits en 1^{ère} année du primaire ont fréquenté l'école maternelle.

Politiques et priorités gouvernementales

13. Le Gouvernement dirige la participation du Népal à l'initiative SUN (Renforcer la nutrition); à cette fin, il met au point un plan multisectoriel pour la nutrition visant les 1000 premiers jours de la vie, de la conception à l'âge de 2 ans, et crée un comité directeur national de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, composé de représentants de ministères gouvernementaux, de partenaires et d'experts techniques, notamment du PAM et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Des comités de coordination de district seront chargés de formuler, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les programmes.
14. Une stratégie de développement agricole, qui devait être prête en 2012, entend améliorer la productivité et la compétitivité et inclut un plan d'action décennal pour l'alimentation et la nutrition, élaboré par le Ministère de l'agriculture et des coopératives.
15. Les partenaires du développement appuient le programme de réforme du secteur de l'éducation dont le but est d'améliorer la qualité de l'enseignement et l'accès à l'instruction. Le PAM appuie l'approche sectorielle globale suivie en matière d'éducation. Le Gouvernement, qui est déterminé à faire de l'alimentation scolaire un outil qui permette d'assurer un accès équitable à l'éducation a inclus cette activité dans son plan de travail et dans son budget annuels.

¹⁹ NDHS, 2006

²⁰ Ministère de la santé et de la population. 2010. *Nepal Maternal Mortality and Morbidity Study in 8 districts*. 2008/09, Katmandou.

²¹ Ministère de l'éducation. 2012. Flash Report 2011–2012. Katmandou.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

16. Le PAM intervient au Népal depuis 1964, dans le cadre d'opérations de secours d'urgence, d'interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) et d'activités de développement. L'évaluation du portefeuille d'activités du PAM au Népal (2002-2009) a constaté que le PAM, était un partenaire compétent du Gouvernement, dont les compétences avérées permettaient de venir en aide aux populations des zones reculées, même pendant un conflit. L'évaluation a recommandé d'adopter une approche à plus long terme axée sur des filets de sécurité productifs, de renforcer encore les synergies entre les interventions du PAM et de soutenir les capacités d'intervention d'urgence. La stratégie d'intervention pour le Népal (2010–2013) répond à ces recommandations, qui constituent le noyau de ce programme de pays. À partir de 2013, le portefeuille d'activités du PAM comprendra une IPSR en faveur des réfugiés provenant du Bhoutan et le présent programme de pays.
17. Le programme d'alimentation scolaire a lancé en 1996 a contribué à l'augmentation des taux de scolarisation et d'assiduité dans les écoles primaires des zones rurales²². L'incitation que représentaient les rations à emporter distribuées aux filles a réduit la disparité entre les sexes et entraîné un transfert de valeur pour leur famille²³. Dans les zones ne bénéficiant pas de l'assistance du PAM, le programme d'alimentation scolaire du Gouvernement appuyé par des transferts monétaires fait appel à des achats décentralisés, les écoles recevant une allocation monétaire pour la distribution d'un déjeuner aux enfants. Un examen réalisé par le PAM et le Gouvernement recommande de fusionner le programme d'alimentation scolaire du Gouvernement appuyé par des transferts monétaires et celui du PAM appuyé par une assistance alimentaire en un seul programme national couvrant les huit premières années d'école²⁴. Compte tenu de la réduction de la disparité entre filles et garçons et de la mise en place d'un programme national de bourses destinées aux filles, financé par le Gouvernement, la fourniture de la ration du PAM pour inciter les filles à fréquenter l'école sera interrompue.
18. Des examens conjoints effectués par le Gouvernement et par le PAM ont révélé que grâce au programme de santé et de nutrition maternelles et infantiles (SNMI) lancé en 2002, le nombre de femmes et d'enfants qui fréquentent les centres de santé a augmenté²⁵. Le partenariat avec une organisation non gouvernementale (ONG) locale a contribué à ces progrès.
19. En 2009, le PAM a greffé sur les activités de création d'avoires un projet d'enrichissement des aliments à domicile en vue de fournir des micronutriments en poudre aux enfants de 6 à 59 mois dans les districts des zones de colline et de montagne des régions du centre-ouest et de l'extrême ouest. Une enquête réalisée à la fin du projet a constaté une diminution de l'anémie et de la prévalence du retard de croissance dans plusieurs districts²⁶. Ce projet a été intégré dans un programme national conduit par le

²² PAM. 2010. *Nepal: An Evaluation of WFP's Portfolio (2002–2009)*. Rome.

²³ L'enquête du PAM sur l'alimentation scolaire dans le monde de 2006 a constaté une augmentation de 27,5 pour cent du taux de scolarisation entre 2001 et 2005; les données provenant du suivi révèlent que ce taux a encore augmenté de 9 pour cent entre 2008 et 2011, le taux d'assiduité des filles ayant augmenté de 27 pour cent.

²⁴ Ministère de l'éducation et PAM. 2011. Examen conjoint du programme d'alimentation scolaire. Katmandou

²⁵ Ministère de la santé et de la population, Ministère de l'éducation et PAM. 2011. Examen conjoint du programme de santé et de nutrition maternelles et infantiles (SNMI). Katmandou.

²⁶ New Era et PAM 2011. *Micronutrient Supplementation for Children in Food-insecure Districts: End-line Survey*, Katmandou.

Gouvernement relatif à la distribution de micronutriments en poudre, qui débutera en 2012 et devrait couvrir tout le pays d'ici à 2015. Le PAM assurera le suivi, l'orientation technique et l'action de sensibilisation. Un mémorandum d'accord signé entre le PAM, l'UNICEF et le Gouvernement définira les rôles et les responsabilités.

20. Depuis 1995, les activités de création d'avoires ont porté sur les zones où l'insécurité alimentaire est chronique et se sont concentrées sur l'amélioration des infrastructures rurales, de la production alimentaire – y compris à travers la formation des agriculteurs – des liens avec le marché et de la génération de revenus. L'évaluation de l'IPSR¹² et une évaluation réalisée par l'Union Européenne²⁷ ont conclu que les activités ont réduit les pénuries alimentaires immédiates, protégé à court terme les avoires et les moyens de subsistance, renforcé l'organisation des communautés et contribué à la consolidation de la paix²⁸. Toutefois l'impact de ces interventions à court terme et l'amélioration durable des moyens de subsistance qui en résulte doivent encore être établis.
21. D'après un examen de 2009 de l'intégration de la protection dans les programmes du PAM, l'amélioration de la sécurité alimentaire a évité à de nombreuses personnes, surtout aux femmes, d'avoir recours à des stratégies de survie néfastes, qui peuvent les vouer à la traite des êtres humains, ou à la migration saisonnière. Les activités Vivres pour la création d'avoires (VCA), lorsqu'elles sont accompagnées par des campagnes de sensibilisation, ont un impact plus important sur les femmes et sur les personnes devant affronter des discriminations fondées sur la caste.
22. Les transferts monétaires, y compris les activités Espèces pour la création d'avoires (ECA), ont été introduits en 2007 dans les zones où les ménages ont accès à des marchés plus performants. Les données de suivi indiquent que les transferts monétaires sont une mesure d'incitation efficace et qu'ils sont utilisés pour satisfaire les besoins alimentaires. Les bénéficiaires qui reçoivent des transferts monétaires ont un meilleur score de consommation alimentaire que ceux qui reçoivent des denrées et leurs scores au titre de l'indice des stratégies de survie montrent qu'ils sont aussi moins susceptibles d'avoir recours à des mécanismes de survie néfastes²⁹. Les transferts monétaires stimulent aussi la production agricole et l'activité commerciale, avec pour résultat d'augmenter les stocks des commerçants et de diversifier l'offre alimentaire.
23. Le PAM fournit un appui sous forme d'activités VCA dans les zones n'ayant que peu de terres arables peuplées par des paysans qui pratiquent l'agriculture de subsistance et ont un pouvoir d'achat et un accès aux marchés limités. Étant donné que les quantités et la qualité des denrées alimentaires sont généralement faibles sur les marchés locaux, les transferts de produits alimentaires sont moins susceptibles de provoquer des distorsions des marchés. Selon un examen de l'assistance alimentaire, l'aide alimentaire représentait moins de 1% des besoins en céréales pour la consommation humaine³⁰.
24. Le Système népalais de suivi et d'analyse de la sécurité alimentaire (*Nepal Khadya Surakshya Anugaman Pranali*, NeKSAP) établi en 2002 fournit au PAM et au Gouvernement des données fiables aux fins de la formulation des stratégies et du ciblage en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le NeKSAP, le système le plus

²⁷ "Facilité alimentaire" de l'Union européenne. 2011. Rapport final, Népal: Bureau de la délégation de l'Union européenne au Népal. Katmandou

²⁸ Dans les zones de conflit, plusieurs groupes communautaires ont travaillé ensemble à la remise en état ou à la création des avoires, ce qui a souvent renforcé les relations au sein des communautés.

²⁹ Fondé sur la comparaison entre l'examen à mi-parcours de l'IPSR 106760 (2009) et les rapports de suivi de 2011, réalisés par le PAM.

³⁰ PAM. 2010. *Background Note: Dependency on Food Assistance*, Katmandou.

complet au Népal, est actuellement en cours d'adoption au Ministère de l'agriculture et des coopératives, sous la direction de la Commission de planification nationale.

ORIENTATION STRATÉGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

25. Le but du programme de pays 200319 est d'augmenter la résilience des communautés sujettes aux chocs et de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables.
26. Conformément aux efforts déployés par le Gouvernement pour affronter les défis que posent la sécurité alimentaire, le programme de pays met l'accent sur les filets de sécurité dans les domaines de l'éducation, de la nutrition et du soutien au développement, des actifs productifs et des moyens de subsistance. Le PAM renforcera les institutions et les systèmes aux niveaux national et infranational pour aider le pays à définir ses propres solutions pour parvenir à la sécurité alimentaire.
27. Le programme de pays interviendra à deux niveaux:
 - au niveau des bénéficiaires: pour renforcer la résilience des ménages et des communautés les plus vulnérables en constituant un capital humain et des avoirs productifs à long terme;
 - au niveau national: pour améliorer la capacité du Gouvernement d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
28. Les objectifs de ce programme de pays sont de:
 - réduire la dénutrition parmi des femmes enceintes, des mères allaitantes et des enfants de moins de 5 ans – Objectif stratégique 4;
 - augmenter l'accès des enfants, à l'éducation préscolaire et primaire – Objectif stratégique 4;
 - appuyer le rétablissement des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés ayant subi un choc – Objectif stratégique 3;
 - favoriser le développement de systèmes de sécurité alimentaire durables pris en charge par le pays – Objectif stratégique 5³¹.
29. Le programme de pays est conforme à la stratégie de pays du PAM (2010–2013), au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour le Népal (2013–2017) et aux stratégies et plans de développement du Gouvernement. Il contribue aux objectifs du Millénaire pour le développement de 1 à 5 et 7³².
30. Le programme de pays cible les populations qui vivent dans une insécurité alimentaire chronique dans les zones de colline et de montagne des régions du centre-ouest et de l'extrême ouest (annexe III). Ces régions se caractérisent par une grave insécurité alimentaire ainsi que par la malnutrition, la pauvreté et la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles.

³¹ Objectifs stratégiques: 3 – Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans des périodes de transition; 4 – Réduire la faim chronique et la dénutrition; et 5 – Renforcer les capacités des pays de réduire la faim, notamment grâce une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

³² OMD 1 – Réduire l'extrême pauvreté et la faim; OMD 2 – Assurer l'éducation primaire pour tous; OMD 3 – Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; OMD 4 – Réduire la mortalité infantile; OMD 5 – Améliorer la santé maternelle; et OMD 7 – Préserver l'environnement.

31. Le programme ciblera les villages exposés à l'insécurité alimentaire dans les 14 districts prioritaires sélectionnés à partir de la troisième Enquête sur le niveau de vie au Népal (2010–2011), des données du NeKSAP, de l'Enquête démographique et sanitaire nationale 2011 et du recensement national 2011. Tous les ménages des villages ciblés pourront bénéficier d'une l'assistance par le biais d'une composante au moins du programme de pays. Cette approche par district permettra d'accroître les synergies et favorisera l'efficience et l'efficacité du programme.

Composantes du programme

32. L'envergure et la portée de chaque composante du programme de pays dépendent de la disponibilité de partenaires, des possibilités d'amélioration de l'efficience de la chaîne d'approvisionnement ainsi que de son intégration externe et interne, de l'ajout de valeur que peut apporter le PAM et de l'adéquation avec les priorités du Gouvernement et des partenaires.

33. Le PAM opéra pour les transferts sous forme monétaire et/ou de vivres en fonction des conditions du marché, des possibilités de livraison, de la préférence des bénéficiaires et de l'analyse des risques. Une étude de marché de 2011 a confirmé que les transferts monétaires pourraient être utilisés dans presque la moitié des zones cibles, ce qui abaisserait les coûts de 20 pour cent. Le suivi des transferts monétaires n'a mis en évidence aucun impact négatif sur les communautés et les marchés locaux. Les transferts monétaires continueront à être utilisés au service de la création d'avoirs et le PAM étudiera des possibilités d'y recourir dans le cadre des activités nutritionnelles, en partenariat avec les acteurs de la protection sociale, les organismes nationaux de contrepartie et les établissements de recherche.

34. Les bonnes pratiques de gestion des liquidités – par exemple l'assurance, l'utilisation de cartes à puce et la surveillance des marchés – seront communiquées au Gouvernement en vue d'une application plus vaste.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE						
	Effectif maximal annuel 2013–2015			Effectif maximal annuel 2016–2017		
	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total
Composante 1: Appui aux avoirs productifs et aux moyens de subsistance	205 004	205 331	410 335	164 003	164 264	328 267
<i>Produits alimentaires uniquement</i>	84 603	84 738	169 341	53 574	53 575	107 149
<i>Produits alimentaires et espèces</i>	107 660	107 834	215 494	91 475	91 734	183 209
<i>Espèces uniquement</i>	12 741	12 759	25 500	18 954	18 955	37 909
Composante 2: Alimentation scolaire	166 500	166 500	333 000	125 000	125 000	250 000

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES, PAR COMPOSANTE						
	Effectif maximal annuel 2013–2015			Effectif maximal annuel 2016–2017		
	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	Total
Composante 3: Amélioration de la nutrition maternelle et infantile	42 650	67 350	110 000	35 150	59 850	95 000
<i>Femmes enceintes et mères allaitantes (prévention du retard de croissance)</i>	-	24 700	24 700	-	24 700	24 700
<i>Enfants de 6 à 23 mois (prévention du retard de croissance)</i>	20 150	20 150	40 300	20 150	20 150	40 300
<i>Enfants de 6 à 59 mois (traitement de la malnutrition aiguë modérée)</i>	22 500	22 500	45 000	15 000	15 000	30 000
Composante 4: Renforcement des capacités	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d
Total, après ajustement*	243 954	243 955	487 909	195 152	195 153	390 305

* Les totaux sont ajustés pour ne pas compter deux fois les bénéficiaires de plusieurs composantes.

Composante 1: Appui aux avoirs productifs et aux moyens de subsistance

35. Suivant les recommandations de l'évaluation du portefeuille de pays du PAM, les communautés ciblées bénéficieront d'une assistance pendant au moins trois ans, pour permettre la création d'avoirs productifs durables. Il s'agit de passer de l'optique à court terme adoptée pour l'IPSR précédente à une approche à long terme axée sur le développement.
36. Les activités se concentreront sur l'amélioration de la gestion de l'agriculture et des ressources naturelles pour diversifier les moyens de subsistance et les activités génératrices de revenus, tout en améliorant la capacité de résistance aux catastrophes naturelles et l'adaptation au changement climatique. Les activités permettant d'affronter les causes profondes de l'insécurité alimentaire seront définies en consultant les communautés et les comités de développement de district et de village. Le PAM et ses partenaires veilleront à ce que les femmes et les paysans sans terre prennent part aux décisions et tirent parti de l'amélioration des moyens de subsistance. Les activités seront durables du point de vue écologique, conformes aux directives du PAM³³ et complétées par une formation axée sur l'agriculture et les moyens de subsistance. Les avoirs

³³ PAM et Scott Wilson Népal. 2011. *Technical Guidelines for the Project Management and Design of Small Rural Infrastructures*.

communautaires pourraient inclure des routes de desserte, des systèmes de gestion de l'eau, des serres, des vergers et des étangs de pisciculture.

37. Le PAM poursuivra son partenariat avec le Ministère du développement local concernant le projet népalais de dispositif de protection sociale. Les partenariats avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international de développement agricole, les ONG et les programmes de coopération bilatérale seront renforcés pour fournir aux communautés bénéficiaires des avis techniques, des intrants agricoles et d'autres formes d'assistance complémentaire.
38. La ration alimentaire – 5 kg de céréales par jour de travail durant 60 jours par an en moyenne – couvre en moyenne les besoins en céréales d'une famille³⁴ pour une période de trois ou quatre mois, en tenant compte de la production moyenne d'un ménage, des programmes complémentaires, des ressources locales et des travaux agricoles saisonniers. L'assistance sera fournie uniquement pendant la période de soudure. La valeur des transferts monétaires garantit l'accès aux mêmes quantités d'aliments, compte tenu des prix des denrées et des salaires sur les marchés locaux.

Composante 2: Alimentation scolaire

39. L'alimentation scolaire contribuera à l'objectif du Gouvernement qui est d'assurer l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015, étant donné qu'il permet aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école et représente un investissement dans le capital humain et une amélioration des moyens de subsistance futurs. Les effets directs prévus sont la réduction du taux d'abandon scolaire, l'augmentation des taux d'assiduité et de rétention (de la 1^{ère} à la 8^{ème} année) et le maintien d'un taux de scolarisation élevé.
40. Conformément à l'action du Gouvernement qui met l'accent sur le développement de la petite enfance et prévoit la restructuration de l'éducation de base, l'alimentation scolaire sera destinée aux enfants de la maternelle à la 8^{ème} année dans les zones prioritaires, comme le recommandait l'examen des activités d'alimentation scolaire réalisé en 2011. L'école maternelle prépare les enfants à l'école primaire et évite que les classes de 1^{ère} année accueille des enfants trop jeunes.
41. Les enfants qui vont à l'école recevront un déjeuner à base de bouillie – Supercereal produit localement³⁵ et huile alimentaire – semblable à celui du programme d'alimentation scolaire du Gouvernement appuyé par des transferts monétaires, afin de faciliter le transfert de cette activité et sa durabilité. Le PAM mènera une action de plaidoyer et travaillera avec le Gouvernement pour améliorer la teneur nutritionnelle de l'alimentation scolaire au plan national.
42. Le PAM et l'UNICEF continueront à veiller à ce que les écoles bénéficiaires possèdent des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et qu'un enseignement concernant la santé, l'hygiène et la nutrition y soit dispensé. Les partenariats avec les l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Save the Children Fund et d'autres acteurs du secteur éducatif seront renforcés pour fournir une assistance complémentaire aux écoles en matière de santé, de nutrition et d'assainissement. Le PAM participera à l'approche intégrée prévue dans le secteur de l'éducation pour améliorer la qualité de l'enseignement ainsi que les structures et les bâtiments scolaires et éviter le plus possible que les classes ne soient surchargées.

³⁴ Soit 80 kg par mois au Népal.

³⁵ Au Népal, le PAM utilise un mélange blé-soja enrichi.

Composante 3: Amélioration de la nutrition maternelle et infantile

43. Les activités du programme de SNMI du PAM au Népal continueront d'associer prévention et soins pour s'attaquer à la forte prévalence de la dénutrition chronique ou retard de croissance chez les enfants de 6 à 23 mois et de la dénutrition chronique aiguë ou dépérissement chez les enfants de 6 à 59 mois dans les communautés bénéficiaires exposées à l'insécurité alimentaire.
44. **Retard de croissance.** Au début le PAM fournira du Supercereal aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants de 6 à 23 mois dans les centres de santé. Dans un district, le PAM lancera à titre expérimental un aliment composé enrichi amélioré – le Supercereal Plus – l'objectif étant de remplacer Supercereal par le Supercereal Plus pour tous les enfants de 6 à 23 mois en 2015. Le PAM, le Gouvernement et les autres parties prenantes élaboreront conjointement des conseils en matière de nutrition et d'hygiène à l'intention des soignants et des autres membres des ménages, afin de promouvoir des pratiques optimales d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants.
45. **Dépérissement.** Le PAM, le Ministère de la santé et de la population et l'UNICEF élaborent actuellement des directives nationales pour la gestion et le traitement, à l'échelle des communautés de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois. Le PAM mettra en œuvre une deuxième intervention expérimentale pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée avec le Supercereal Plus, en utilisant l'approche communautaire appliquée l'UNICEF et le Gouvernement pour traiter la malnutrition aiguë grave.
46. Ces activités sont conformes aux politiques et à la stratégie du Gouvernement en matière de nutrition ainsi qu'à la planification multisectorielle en cours dans ce domaine. Le PAM collabore avec des acteurs spécialisés dans la nutrition, tels que le partenariat REACH et le Mouvement "Renforcer la nutrition" des Nations Unies, qui regroupent des interventions qui ont réussi à combattre la dénutrition et ses causes et aider les gouvernements à élaborer des protocoles et des stratégies, notamment pour la nutrition maternelle.

Composante 4: Renforcement des capacités

47. Le PAM et les organismes de contrepartie contribueront à améliorer les politiques et les programmes nationaux en faveur de la sécurité alimentaire et renforceront les institutions nationales et locales pour aider le pays à élaborer ses propres solutions au problème de la faim.
48. **Système de suivi et d'analyse de la sécurité alimentaire.** Le suivi de la sécurité alimentaire est fondamental pour fournir des données probantes permettant d'orienter la conception de politiques et de programmes de sécurité alimentaire. Pour faciliter le transfert du NeKSAP au Ministère de l'agriculture et des coopératives en 2016, le PAM transfèrera au Gouvernement les fonctions de collecte et d'analyse des données sur la sécurité alimentaire dans les districts et au niveau central.
49. **Stratégie nationale d'alimentation scolaire.** Le PAM aidera le Ministère de l'éducation à formuler la stratégie nationale d'alimentation scolaire pour s'assurer que les objectifs, les critères de ciblage et les mesures des programmes de repas scolaires et des autres interventions sanitaires et nutritionnelles du plan multisectoriel sur la nutrition soient corrélés et harmonisés. L'appui permettra notamment d'évaluer le rapport coût-efficacité de l'utilisation d'aliments produits localement et des modalités de transfert existantes. Le PAM et le Ministère de l'éducation prépareront un plan

quinquennal pour une prise en charge progressive du programme d'alimentation scolaire du PAM par le pays.

50. **Gestion des risques de catastrophe.** Sous la coordination du Ministère de l'intérieur, le PAM développera les capacités de préparation aux catastrophes au niveau du Gouvernement central et à celui des districts, notamment au moyen de la formation technique et de l'appui à la gestion. Le PAM conseillera l'Office népalais des produits alimentaires sur l'amélioration de sa capacité de constituer une réserve de sécurité alimentaire et il poursuivra la coordination des modules d'action groupée de la sécurité alimentaire, de la logistique et des télécommunications d'urgence, auxquels participent le Gouvernement, les organisations des Nations Unies et les ONG partenaires.

51. **Nutrition.** Le PAM poursuivra son appui à un programme national concernant les micronutriments en poudre, notamment par des activités de formation au niveau des districts et en recherchant des méthodes plus économiques de conditionnement et de production de micronutriments en poudre et de suppléments nutritionnels enrichis localement. Le PAM dirigera le groupe de travail national pour la nutrition maternelle.

**TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERTS MONÉTAIRES, PAR COMPOSANTE
(g/personne/jour)**

	Composante 1: Appui aux avoirs productifs et aux moyens de subsistance*		Composante 2: Alimentation scolaire	Composante 3: Amélioration de la nutrition maternelle et infantile			
	Vivres pour la création d'avoirs (VCA)	Espèces pour la création d'avoirs (ECA)		Repas sur place	Prévention du retard de croissance		Traitement de la malnutrition aiguë modérée
					2013–2014	Phase pilote et 2015–2017	
Céréales	943	–	–	–	–	–	
Supercereal	–	–	100	200	–	–	
Supercereal Plus	–	–	–	–	200	200	
Huile alimentaire	–	–	10	–	–	–	
Transferts monétaires (dollars/bénéficiaire/jour)	–	0,45	–	–	–	–	
TOTAL	943	0,45	110	200	200	200	
Total kcal/jour	3 396		468	760	788	788	
% kcal d'origine protéique	–	–	12,8	16,3	16,7	16,7	
% kcal d'origine lipidique	–	–	34,6	18,9	22,8	22,8	
Nombre de jours d'alimentation par an	60–90	60–90	200	365	60	60	

* 5 kg/2,40 dollars par participant et par jour, pour cinq bénéficiaires par ménage. Certains bénéficiaires bénéficieront de transferts au titre des activités VCA et des activités ECA.

TABLEAU 3: BESOINS TOTAUX EN PRODUITS ALIMENTAIRES ET EN TRANSFERTS MONÉTAIRES/BONS D'ALIMENTATION, PAR COMPOSANTE (en tonnes)				
	Composante 1:	Composante 2:	Composante 3:	Total
	Appui aux avoires productifs et aux moyens de subsistance	Alimentation scolaire	Amélioration de la nutrition maternelle et infantile	
Céréales	69 552			69 552
Supercereal		29 980	14 169	44 149
Supercereal Plus			11 896	11 896
Huile alimentaire		2 998		2 998
Transferts monétaires/bons d'alimentation (en dollars)	17 898 587			17 898 587
TOTAL	69 552	32 978	26 065	128 595
% des besoins totaux	54	26	20	100

GESTION, SUIVI ET ÉVALUATION DU PROGRAMME

Gestion du programme

52. La gestion du programme de pays sera assurée par le PAM, par les ministères compétents et par les autorités de district. Les pouvoirs locaux y seront étroitement associés.
53. *Achats.* Le PAM achètera localement 80 pour cent des aliments composés enrichis nécessaires pour ce programme de pays. Le riz est acheté en grande partie au niveau régional, mais le PAM est en train d'étudier les possibilités d'achat à l'intérieur du Népal et il surveillera la situation du marché et les prix. Il s'efforce de relier ses achats alimentaires aux projets de soutien à l'agriculture.
54. *Logistique.* Le PAM gardera la responsabilité générale de la logistique de la chaîne d'approvisionnement pour les activités VCA/ECA, tout en développant les capacités du Ministère du développement local. L'unité chargée de l'alimentation scolaire du Ministère de l'éducation gère la logistique pour les composantes concernant l'alimentation scolaire et le programme de SNMI, avec l'appui du PAM pour la planification, l'achat et le suivi. Le PAM financera 50 pour cent des dépenses du Gouvernement afférentes au transport interne, à l'entreposage et à la manutention des produits, entre les dépôts centraux et vers ceux situés à proximité des points de distribution. Les coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention seront examinés périodiquement pour tenir compte de l'évolution des conditions locales.
55. *Ressources.* Le programme de pays a été mis au point en consultant les parties prenantes gouvernementales et les partenaires du développement. La planification détaillée de scénarios et le choix des activités prioritaires reposeront sur des données factuelles pour renforcer la crédibilité et répondre aux attentes. Les financements devraient provenir essentiellement de contributions multilatérales, de financements à emploi spécifique et de contributions gouvernementales, qui pourraient être complétés par des fonds d'affectation spéciale et des programmes de financement conjoint des Nations Unies.

Suivi et évaluation

56. En bénéficiant d'une formation et d'un appui technique du PAM, les organismes nationaux de contrepartie et les partenaires coopérants rendront compte de l'exécution du programme et de ses produits au moyen d'une base de données en ligne reliée aux systèmes gouvernementaux d'information de gestion, le but étant d'augmenter la participation nationale et la prise en charge par le Gouvernement.
57. Le PAM utilise des contrôleurs de terrain et des membres du personnel du programme pour assurer un suivi régulier dans les districts: 3 500 entrevues avec les bénéficiaires sont menées tous les six mois. Les résultats en sont communiqués à toutes les parties prenantes dans des rapports succincts de suivi. Des audits publics des activités VCA/ECA garantissent la transparence; les impressions et le degré de satisfaction des bénéficiaires sont recueillis à l'aide de fiches et de supports visuels et les meilleures pratiques feront l'objet d'études de cas.
58. Les activités monétaires seront suivies avec une attention particulière. L'unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité recueille tous les mois les données relatives à la disponibilité des produits alimentaires et à leur prix pour arrêter/réviser la valeur des transferts monétaires et garantir que les denrées soient disponibles et accessibles.
59. Des évaluations de référence, à mi-parcours et finale, réalisées avec un appui extérieur vérifieront l'efficacité des interventions du PAM. Les données de référence seront utilisées pour déterminer les valeurs cibles pour les indicateurs relatifs aux effets directs indiqués dans le cadre logique (annexe II).

Évaluation des risques

60. **Risques contextuels.** L'instabilité politique pourrait rester une constante au Népal et retarder la rédaction d'une nouvelle constitution, saper les progrès du développement et menacer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au moyen de NeKSAP permettra de réagir rapidement aux changements. Des dispositifs d'atténuation et d'intervention en cas de catastrophes naturelles doivent être prévus dans les politiques et les stratégies nationales. Le rôle de chef de file du PAM dans les modules d'action groupée de la sécurité alimentaire, de la logistique, des technologies de l'information et des communications facilitera le renforcement des capacités des organismes nationaux de contrepartie tant au niveau central qu'à celui des districts, et, le cas échéant, favorisera la rapidité des interventions d'urgence.
61. **Risques programmatiques.** La prise en charge de la mise en œuvre par le Gouvernement dépend des capacités des institutions responsables. Le programme de pays prévoit le renforcement des capacités dans toutes les activités, en mettant l'accent sur les districts. L'insuffisance des infrastructures pose des problèmes logistiques et pourrait limiter l'accès aux bénéficiaires visés. Le réseau de routes et de sentiers fait l'objet d'un suivi régulier afin d'adapter les modalités de transport. L'évolution des marchés pourrait nécessiter l'ajustement des modalités d'assistance; un système efficace d'évaluation des marchés permet de suivre les fluctuations. Depuis 2008, des mesures ont été prises pour réduire les risques opérationnels liés à la gestion, au transport et à la distribution d'argent liquide. L'expérience des cartes à puce a été largement appliquée dans le pays. La répartition des tâches entre les partenaires atténue les risques liés à la distribution des espèces et le convoyage de fonds doit être obligatoirement couvert par une assurance.

62. **Risques institutionnels.** Des financements aléatoires et imprévisibles ne permettraient pas de fournir une assistance aux communautés bénéficiaires pendant trois ans, ce qui se répercuterait sur la durabilité. Un financement pluriannuel permettrait au PAM d'obtenir les résultats souhaités et de doter le programme d'effectifs suffisants et bien adaptés.

ANNEXE I-A

RÉSUMÉ DU BUDGET (en dollars)				
	Composante 1	Composante 2	Composante 3	Total
Produits alimentaires ¹ (tonnes)	69 552	32 978	26 065	128 595
Coûts des produits alimentaires	27 289 648	26 674 020	27 083 328	81 046 996
Transferts monétaires	17 898 587			17 898 587
Total	45 188 235	26 674 020	27 083 328	98 945 583
Transport extérieur				5 907 016
Transport terrestre, entreposage et manutention (total)				54 012 472
Transport terrestre, entreposage et manutention (par tonne)				420
Autres coûts opérationnels directs*				20 181 840
Coûts d'appui directs ²				22 194 632
Coûts d'appui indirects ³ (7,0 pour cent)				14 086 907
TOTAL DES COÛTS POUR LE PAM				215 328 450

* Les dépenses afférentes au renforcement des capacités sont comprises dans les autres coûts opérationnels directs et dans les coûts d'appui directs.

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont le contenu peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Personnel du cadre organique recruté au plan international	4 583 719
Administrateurs recrutés au plan national	2 898 468
Services généraux	6 703 980
Heures supplémentaires des employés locaux	68 003
Consultants nationaux	650 000
Voyages officiels du personnel	1 680 253
Total partiel	16 584 423
Dépenses récurrentes	
Location des locaux	493 001
Charges (électricité, etc.)	279 375
Fournitures de bureau et petit matériel	276 000
Communications	560 600
Réparation et entretien du matériel	128 700
Entretien et exploitation des véhicules	630 450
Aménagement et entretien des bureaux	293 050
Prestations de services fournis par d'autres organismes des Nations Unies	320 350
Total partiel	2 981 526
Dépenses de matériel et d'équipement	
Location de véhicules	805 800
Matériel de communication	1 342 383
Dépenses locales de sécurité	480 500
Total partiel	2 628 683
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	22 194 632

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
<p>Effets directs du PNUAD</p> <p>Effet 1</p> <p>Le Ministère de l'éducation et ses institutions améliorent leurs résultats dans le domaine des soins et de l'éducation préscolaire, de l'enseignement scolaire et non scolaire, conformément au Plan de réforme du secteur de l'éducation</p> <p>Les ménages, en particulier des groupes vulnérables, recourent à des pratiques optimales d'alimentation et de soins pour les mères, les nourrissons et les jeunes enfants et traitent la malnutrition aiguë</p> <p>Les adolescentes, les mères, les nourrissons, les jeunes enfants et les groupes vulnérables défavorisés ont davantage l'accès aux micronutriments essentiels – vitamine A, fer, acide folique, micronutriments en poudre, sel iodé – et savent mieux les utiliser</p> <p>Le Conseil national de planification et les organismes du secteur public ont renforcé le système de gestion de l'information pour assurer le suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour permettre de formuler les politiques et les interventions en toute connaissance de cause</p>	<p>Indicateurs d'effets du PNUAD</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de scolarisation: variation moyenne annuelle (en pourcentage) du nombre de filles et de garçons scolarisés Cible: 1% ➤ Taux de poursuite des études: pourcentage des enfants scolarisés en 1^{ère} année qui terminent la 8^{ème} année, Cible: 80% ➤ Pourcentage de filles et de garçons qui reçoivent un déjeuner les jours de classe Cible: 100% ➤ Pourcentage des enfants de 6 à 59 mois qui ont accès à un traitement efficace de la malnutrition aiguë modérée Cible: l'enquête de référence est prévue pour août 2012 ➤ Pourcentage des bénéficiaires souffrant d'anémie ferriprive dans les zones d'intervention ➤ Femmes enceintes et mères allaitantes Cible: réduction de 10 % par an ➤ Enfants âgés de 6 à 23 mois Cible: réduction de 10 % par an ➤ Capacité technique de production et de conditionnement d'aliments enrichis et de suppléments nutritionnels Cible: l'enquête de référence est prévue pour août 2012 ➤ Le NeKSAP est entièrement géré et financé par le Gouvernement dès l'achèvement du projet et est intégré aux systèmes existants. Cible: transfert du NeKSAP au Ministère de l'agriculture et des coopératives 	<p>Les écoles qui reçoivent un appui adéquat – infrastructures, enseignants, etc.</p> <p>La situation politique et la sécurité restent stables</p> <p>Existence d'organes gouvernementaux élus et stables aux niveaux national et régional et à celui des districts et des villages</p> <p>Le Gouvernement possède un plan de supplémentation alimentaire pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire</p>

¹ Les valeurs cibles pourraient être modifiées à la suite de l'enquête de référence prévue pour août 2012.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Le système d'information nutritionnelle est dûment renforcé et prévoit des mécanismes de communication et d'action corrective le cas échéant Cible: élaboration et mise en œuvre d'un système DEVInfo pour les indicateurs nutritionnels	
Effet 2 Les groupes cibles participent au processus d'autonomisation économique et d'établissement d'une protection sociale minimale et en bénéficient	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Score de consommation alimentaire Cible: Stabilisation à ≥ 35 pour les ménages ciblés ➢ Indice négatif des stratégies de survie Cible: l'enquête de référence est prévue pour août 2012 ➢ Score des avoirs communautaires Cible: progression dans au moins 80% des communautés bénéficiaires 	La situation politique et la sécurité restent stables
Effet 6 Les populations vivant dans les régions exposées au changement climatique et aux catastrophes tirent avantage d'une gestion des risques améliorée et sont plus résilientes face aux chocs liés à ces aléas	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Les populations d'au moins 20 districts exposés à l'insécurité alimentaire ont accès à des réserves alimentaires stratégiques nouvellement constituées Cible: ≥ 5 entrepôts régionaux créés et prêts à être utilisés en cas d'urgence ➢ Les populations touchées par des catastrophes naturelles sont en mesure de communiquer leurs besoins au moyen d'un réseau national pour les opérations d'urgence relié à un mécanisme de financement des secours Cible: l'enquête de référence est prévue pour août 2012 	
Composante 1: Appui aux avoirs productifs et aux moyens de subsistance		
Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans des périodes de transition		
Effet direct 1.1 Consommation alimentaire adéquate pour les ménages ciblés tout au long de la période d'assistance Effet direct 1.2 Accès amélioré aux avoirs dans les situations précaires et de transition pour les communautés ciblées	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Score de consommation alimentaire des ménages Cible: Stabilisation à ≥ 35 pour les ménages ciblés ➢ Indice des stratégies de survie Cible: l'enquête de référence est prévue pour août 2012 ➢ Score d'égalité des sexes: pourcentage des femmes occupant des postes de responsabilité et faisant état d'une participation active aux décisions – définition des projets, gestion des groupes de travailleurs, tenue des livres Cible: 50% 	La situation politique et la sécurité restent stables Des institutions gouvernementales stables et des politiques et des pratiques de bonne gouvernance sont en place Il existe des organes gouvernementaux élus stables aux niveaux national et régional et à celui des districts et des villages

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
		<p>Le Ministère du développement local dispose de solides moyens et a bien pris ce programme en main</p> <p>Des facteurs externes tels que les catastrophes naturelles et l'augmentation des prix des intrants n'entraînent pas la production agricole</p> <p>Les marchés continuent à fonctionner dans les districts bénéficiant d'une assistance fondée sur les transferts monétaires</p>
<p>Produit 1.1</p> <p>Distribution de produits alimentaires et d'articles non alimentaires de qualité et transferts monétaires aux groupes bénéficiaires en quantité suffisante et en toute sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaire, par sexe et par groupe d'âge ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, par type et en pourcentage du volume prévu ➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués, par type et en pourcentage du volume prévu ➤ Montant total des transferts monétaires aux bénéficiaires ➤ Nombre d'organismes des Nations Unies, d'organisations internationales et d'ONG qui collaborent pour fournir des apports et services complémentaires ➤ Nombre des programmes/activités conjoints des Nations Unies ➤ Nombre d'avois communautaires créés ou remis en état par les communautés et personnes ciblées, par type et en pourcentage des quantités prévues ➤ Nombre de femmes et d'hommes formés dans les divers domaines relatifs à l'appui aux moyens de subsistance 	
Composante 2: Alimentation scolaire		
Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition		
<p>Effet direct: 2.1</p> <p>Augmentation de l'accès à l'éducation dans les écoles bénéficiant d'une assistance</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de scolarisation: variation moyenne annuelle (en pourcentage) du nombre de filles et de garçons scolarisés Cible: 1% ➤ Taux d'assiduité: nombre de jours de présence à l'école pour les filles et les garçons, en pourcentage du nombre total de jours de classe Cible: 91% 	<p>Le Ministère de l'éducation reste déterminé, dispose de solides moyens et a bien pris l'activité en main</p> <p>La hausse des prix et les catastrophes naturelles n'aggravent pas l'insécurité alimentaire</p> <p>Des facteurs externes tels que des catastrophes naturelles ou l'augmentation des prix des intrants n'entraînent pas de diminution de la production agricole</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux de poursuite des études: pourcentage des enfants scolarisés en 1^{ère} année qui terminent la 8^{ème} année Cible: 80%	D'autres sources importantes de revenus ne disparaissent pas
Produit 2.1 Distribution de produits alimentaires et d'articles non alimentaires de qualité et transferts monétaires aux filles et aux garçons ciblés en quantité et qualité suffisante et en toute sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de jours d'alimentation scolaire, en pourcentage du nombre total de jours de classe ➤ Nombre d'écoles bénéficiant d'une assistance ➤ Nombre d'élèves bénéficiant une assistance, par sexe ➤ Quantité d'aliments distribués, par type et en pourcentage du volume prévu ➤ Nombre de garçons et de filles bénéficiant d'une assistance à l'école maternelle 	
Composante 3: Amélioration de la nutrition maternelle et infantile		
3A: Prévention du retard de croissance		
Objectif stratégique 4: Réduire la faim chronique et la dénutrition		
Effet direct 3.1A Amélioration de l'état nutritionnel des groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de retard de croissance parmi les enfants ciblés de moins de 2 ans (taille pour l'âge) Cible: l'enquête de référence est prévue pour août 2012 <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de l'anémie ferriprive chez les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de 2 ans ciblés Cible: réduction de 10% par an <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de femmes enceintes et de mères allaitantes ayant amélioré leur connaissance des pratiques alimentaires des nourrissons et des jeunes enfants Cible: 80%	Le Ministère de la santé et de la population a mis en place un programme de supplémentation alimentaire pour les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes dans les districts ciblés exposés à l'insécurité alimentaire Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement en suppléments nutritionnels Des facteurs externes tels que des catastrophes naturelles ou l'augmentation des prix des intrants n'entraînent pas de diminution de la production agricole La hausse des prix et les catastrophes naturelles n'aggravent pas l'insécurité alimentaire D'autres sources importantes de revenus ne disparaissent pas

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
3B: Traitement de la malnutrition aiguë modérée		
Objectif stratégique 3: Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans des périodes de transition		
Effet direct 3.1B Amélioration de l'état nutritionnel des groupes ciblés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pourcentage de la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de moins de 5 ans (poids pour la taille) Cible: l'enquête de référence est prévue pour août 2012 ➤ Taux de succès de la supplémentation alimentaire: guérison Cible: 75% 	Élaboration progressive de directives nationales pour la gestion de la malnutrition aiguë modérée Le Ministère de la santé et de la population a mis en place un programme permettant de diagnostiquer et de traiter rapidement les enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée Il n'y a pas de rupture de la filière d'approvisionnement en suppléments nutritionnels Des financements internes et externes sont disponibles
Produits 3.1A et 3.1B	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage du volume prévu ➤ Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux distribués, par type et en pourcentage du volume effectivement distribué ➤ Nombre de femmes enceintes et de mères allaitantes qui reçoivent une information et une éducation sanitaire ➤ Nombre d'enfants de moins de 2 ans, de femmes enceintes et de mères allaitantes qui reçoivent une assistance 	
Composante 4: Renforcement des capacités		
Objectif stratégique 5: Renforcer les capacités des pays de réduire la faim, notamment grâce une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux		
4A. Système de suivi et d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle		
Effet direct 4.1 A Progrès accomplis vers des solutions nationales de lutte contre la faim	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Indice de capacité nationale Cible: Des consultations doivent se tenir au mois de novembre 2012 	La situation politique et la sécurité restent stables Le Ministère de l'agriculture et des coopératives dispose de solides moyens et a bien pris l'activité en main, y compris pour l'allocation des ressources Il existe des organes gouvernementaux élus stables à tous les niveaux

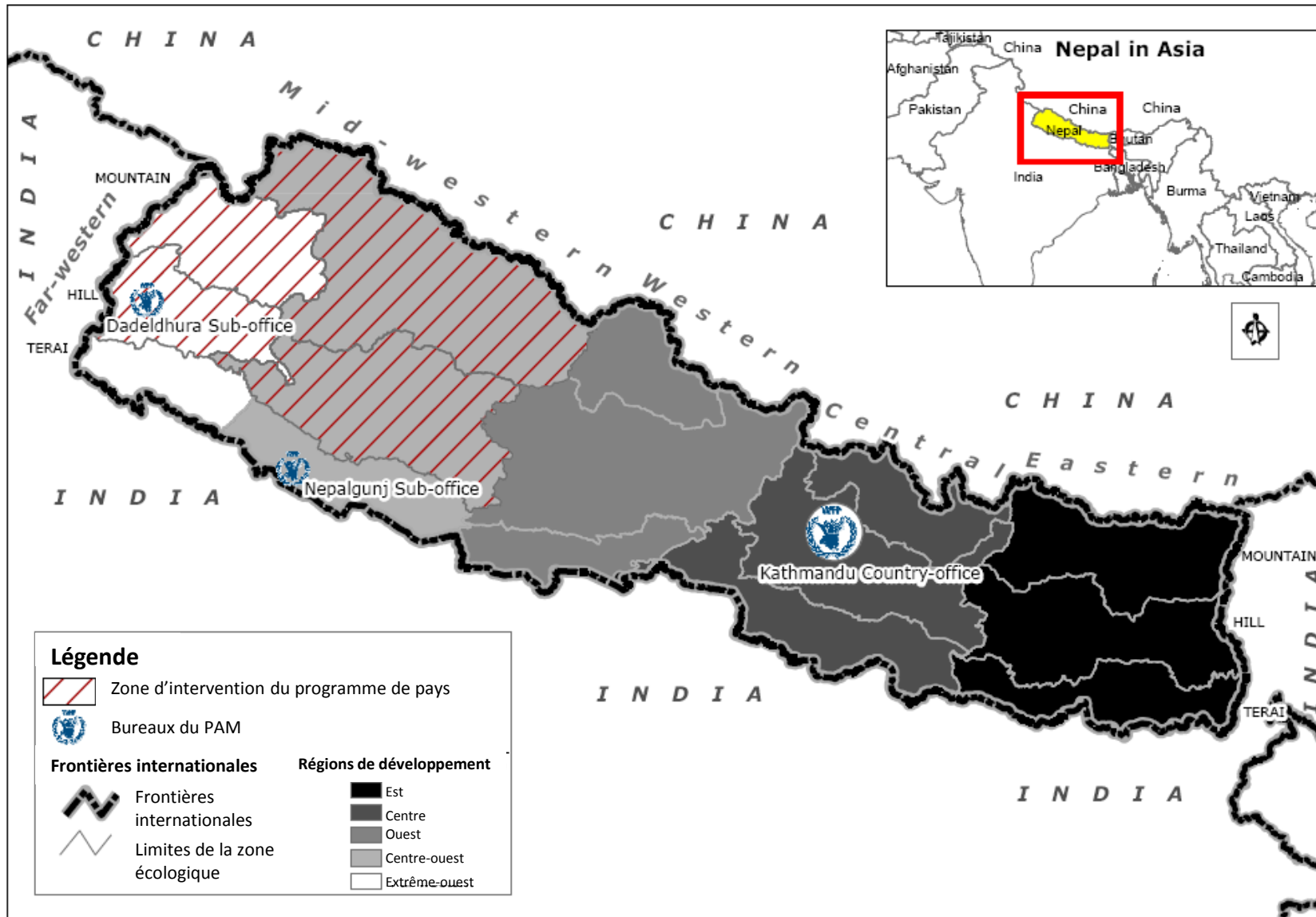


ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
4B. Stratégie nationale d'alimentation scolaire		
Effet direct 4.1 B Amélioration par le Ministère de l'éducation et ses institutions de leurs résultats dans le domaine des soins et de l'éducation préscolaire, de l'enseignement scolaire et non scolaire, conformément au Plan de réforme de l'éducation	➤ Indice de capacité nationale Cible: Des consultations doivent se tenir au mois de novembre 2012	Le Ministère de l'éducation est fortement engagé et a bien pris en charge le programme L'alimentation scolaire reçoit des financements continus par le biais du budget gouvernemental
4C. Gestion des risques de catastrophe		
Effet direct 4.1 C Les systèmes nationaux de préparation aux catastrophes et d'intervention d'urgence sont en mesure de se préparer et de faire face aux catastrophes	➤ Réserve nationale d'urgence pour la sécurité alimentaire créée et effectivement utilisée en situation d'urgence Cible: 5 entrepôts régionaux créés et prêts à être utilisés ➤ Équipe logistique établie au sein du Ministère du commerce et de l'approvisionnement et coordination améliorée entre les modules de la logistique et des télécommunications d'urgence ➤ Indice de capacité nationale Cible: Des consultations doivent se tenir en novembre 2012	Le Ministère du commerce et de l'approvisionnement, le Ministère de l'intérieur, le Ministère du développement local et la Croix-Rouge du Népal, ont bien pris l'activité en main et sont dotés de solides moyens
4D. Nutrition		
Effet direct 4.1D Amélioration de l'accès aux micronutriments essentiels ainsi que leur utilisation sont améliorés chez les filles adolescentes, les mères, les nourrissons, les jeunes enfants et les groupes vulnérables défavorisés	➤ Indice de capacité nationale Cible: Des consultations doivent se tenir en novembre 2012 ➤ Capacité techniques de production et de conditionnement d'aliments enrichis et de suppléments nutritionnels Cible: l'enquête de référence est prévue pour août 2012	



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE ¹		
Résultats	Indicateurs de performance	Risques et hypothèses
Produit 4.1A–D	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de systèmes mis en place, par type (systèmes d'alerte précoce, plans d'intervention d'urgence, systèmes de suivi de la sécurité alimentaire, etc.) ➤ Création ou remise en état d'avoirs destinés à réduire les risques ou à atténuer les effets des catastrophes, par type et par unité de mesure (superficie en hectares protégés/améliorés, nombre d'arbres plantés, de barrages construits, etc.) ➤ Nombre d'organismes de contrepartie formés pour le renforcement de capacités liées aux activités de SNMI et de nutrition ➤ Préparation de directives en matière de nutrition pour le programme d'alimentation scolaire ➤ Nombre de personnes formées en ce qui concerne la conception et la planification des programmes, les procédures et les pratiques de mise en œuvre, ventilé par catégorie (fonctionnaires et personnel des partenaires) ➤ Nombre de projets d'assistance technique du PAM concernant le renforcement des capacités nationales ➤ Nombre de solutions, de systèmes et d'outils de lutte contre la faim gérés par le PAM transférés au Gouvernement 	

Zones d'intervention du programme de pays Népal 200319



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ECA	Espèces pour la création d'avoirs
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
NDRI	Institut népalais de recherche pour le développement
NeKSAP	Système népalais de suivi et d'analyse de la sécurité alimentaire
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	organisation non gouvernementale
PIB	produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SNMI	santé et nutrition maternelles et infantiles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'avoirs